

COMMUNE DE PRESENTEVILLERS
PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 18 AOUT à 18h30.

Etaient présents : Mesdames CAVALLIN Adeline, GERMAIN Caroline, RISTORI Marie, SALINIER Marie-José,
Messieurs BAEHR Gérard, FOTI Cédric, ISSENMANN André, MATHIEU Philippe, POSTY Alain,

Procurations :

Mr DUGAS Bernard a donné procuration à Mr BAEHR Gérard

Mr THIERRY Yann a donné procuration à Mr FOTI Cédric

Secrétaire de séance : M. POSTY Alain

Président de séance : M. MATHIEU Philippe

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du 14 juin 2022
2. Droit de Prémption Urbain
3. Report travaux finition lotissement
4. Augmentation du point d'indice des élus
5. Adhésion au contrat de groupe d'assurance statutaire
6. Motion de soutien à la formation de secrétaire de mairie
7. Demandes de subvention
8. Questions et informations diverses

1. **Le CR est adopté à l'unanimité.**

2. **Délibération n° 2022-04-01 DPU**

Monsieur le Maire présente la vente d'une propriété située au **11 rue de Bavans**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas préempter.

2. **Délibération n° 2022-04-02 DPU**

Monsieur le Maire présente la vente d'une propriété située au **8 et 10 Grande Rue**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas préempter

3. **Délibération n° 2022-04-03 Report de finition des travaux du lotissement**

Aujourd'hui les parcelles de la tranche 2 des Plateaux du Haut sont vendues, ou en cours de vente. Donc la pose de l'enrobé, du marquage au sol, et les aménagements peuvent être réalisés.

Néanmoins pour permettre les ventes, il convient de délibérer sur un nouveau report.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'engage à réaliser les travaux de finition différés pour le 31 décembre 2023, selon l'avancement des ventes de terrain.

4. **Délibération n° 2022-04-04 Augmentation du point d'indice des élus**

Monsieur Le Maire expose :

Le Point d'indice de la fonction publique a augmenté au 1^{er} juillet 2022. De ce fait, le montant des indemnités des élus changent.

Mais les taux restent inchangés.

Le Conseil à 6 voix pour et 5 abstentions acceptent cette augmentation avec le taux de 9.9 % du point d'indice actualisé.

5. **Délibération n° 2022-04-05 Adhésion au contrat de groupe d'assurance statutaire SOFAXIS**

Le contrat de prévoyance conclu avec SOFAXIS arrive à son terme le 31/12/2022.

Le centre de gestion a consulté plusieurs sociétés d'assurances.

La société SOFAXIS a été retenue par le centre de gestion pour couvrir les agents.

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide de suivre l'avis du centre de gestion et autorise Mr le Maire à signer les contrats et conventions et tout acte en découlant.

6. Délibération n° 2022-04-06 Motion de soutien à la formation de secrétaire de Mairie

Malgré les enjeux relevés et la nécessaire adaptation des politiques publiques de l'emploi aux spécificités des collectivités territoriales rurales, la Région Bourgogne-Franche Comté n'a pas répondu favorablement à la demande de soutien financier et que la session 2022 n'a pas pu s'ouvrir pour cette raison, alors que des diplômes similaires se sont ouverts sur le territoire national, forts d'un partenariat avec les Régions,

Le Conseil d'administration du CDG25 a décidé de soutenir la motion du CDG70 destinée à interpeller le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté pour obtenir des engagements fermes et définitifs visant à sécuriser le DU GASM, il est nécessaire d'approuver cette motion afin d'en assurer le plus large soutien,

Après en avoir délibéré Le conseil MUNICIPAL, à l'unanimité AFFIRME son soutien à la formation des secrétaires de mairie DU « GASM ».

7. Délibération n° 2022-04-07 Subventions FSL ET FAAD

Monsieur le Maire présente la demande de subvention du Département, qui gère le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et le Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD) : La demande de participation des communes est de 0.61 € par hab.(FSL) et 0.30€/hab (FAAD)

M. Le Maire propose de verser la somme de 0.61 € / habitant (458) soit 279.38 € pour le FSL et de 0.30€/hab (458) soit 137.40€ pour le FAAD

Vote POUR à l'unanimité.

7. Délibération n° 2022-04-08 Subvention au Comice Agricole du Pays de MONTBELIARD

Monsieur le Maire présente la demande de subvention du Comice Agricole du Pays de MONTBELIARD

M. Le Maire propose de verser la somme de 75 €. **Vote POUR à l'unanimité.**

8. Informations diverses

- L'ADAPEI remercie les bénévoles pour l'opération brioche
- Un radar pédagogique va être installé au niveau de la boulangerie.
- De nouveaux panneaux d'affichage sortent de terre à différents endroits de la commune.

Séance levée à 19h48

Fait à PRESENTEVILLERS, le 18 octobre 2022

Le président de séance
Philippe MATHIEU




Le Secrétaire de séance
Alain POSTY

